



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche **un(e) stagiaire pour « contribuer à l'amélioration de la connaissance et à l'analyse de la fréquentation touristique dans les espaces naturels du Parc des Volcans d'Auvergne »**
Stage 6 mois

TERRITOIRE ET CONTEXTE



Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

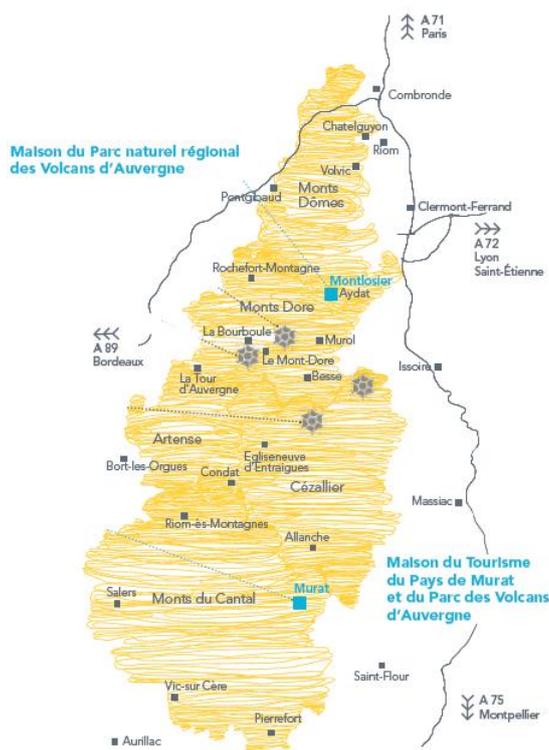
Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- > un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- > 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- > 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
 - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
 - . les reliefs accentués des Monts Dore
 - . les grands espaces du Cézallier
 - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
 - . l'imposant stratovolcan cantalien
- > une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- > 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- > des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- > une culture traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).

Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes
- . Acteurs locaux : environ 90 000 habitants



Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028.

Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État.

Au regard des enjeux locaux, elle prévoit des mesures et principes en faveur, à fois, de la préservation des paysages et milieux naturels remarquables, ainsi qu'au développement économique et culturel durable du territoire. Visant la préservation et valorisation des patrimoines du territoire, la charte en vigueur du Parc traite du lien culturel et social, du cadre de vie et des activités économiques du territoire. Au regard de 3 orientations, les élus des collectivités et l'Etat s'engagent à œuvrer en faveur d'une gestion concertée et durable du territoire en fonction des enjeux locaux.

La gestion du Parc

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est géré par un **syndicat mixte**. Établissement Public de Coopération Intercommunale, il regroupe les 147 communes du territoire et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Ces collectivités ont toutes approuvé la charte du Parc, le projet du territoire du Parc, où elles s'engagent à mettre en œuvre des mesures et à respecter des principes qu'elles se sont fixées en faveur de la préservation des patrimoines du Parc et de la valorisation d'activités durables du territoire.

Géré par des élus et doté d'une équipe pluridisciplinaire, le Syndicat mixte du Parc a des rôles multiples :

- > aider les collectivités locales à mettre en œuvre ses mesures et principes (prestations de gestion de naturels à enjeux, accompagnement de projets notamment d'urbanisme, avis simples rendus sur de nombreux projets, veille à la cohérence et la coordination d'actions de partenaires...)
- > entraîner les habitants et les socioprofessionnels dans cette même dynamique :
 - . sensibiliser les publics aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité...)
 - . conseiller les porteurs de projets
 - . inciter à valoriser durablement l'environnement et les patrimoines dans le cadre de projets novateurs et exemplaires.
 - . coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs...

Les thématiques traitées sont variées : éducation, culture, urbanisme, biodiversité, agriculture, tourisme et activités de pleine nature, gestion forestière, exploitation des ressources du sous-sol, conciliation des usages, gestion de la fréquentation, aménagement et valorisation de sites naturels...

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 2 sites : Montlosier, dans le Puy-de-Dôme (siège administratif) et Murat, dans le Cantal.

CONTEXTE DE L'OFFRE

Le classement du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne permet d'œuvrer pour la préservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire et leur valorisation économique durable. Ce classement arrivant prochainement à échéance, la révision de la charte a été prescrite en mars dernier par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour préparer un nouveau projet de territoire 2028 » 2043.

Dans ce contexte, il est particulièrement important de mieux connaître la fréquentation touristique dans ce territoire, qui profite de la renommée nationale et internationale des Volcans d'Auvergne mais aussi d'un attrait de plus en plus fort des visiteurs pour les espaces naturels depuis la crise sanitaire.

MISSION ET OBJECTIFS ASSIGNÉS

Placé(e) sous la responsabilité de la chargée de mission Ecotourisme, en collaboration avec les services Préservation et valorisation des patrimoines naturels et Chaîne des Puys, le(la) stagiaire aura pour mission de :

1- Réaliser un état de l'art sur ce sujet

- > Recenser les outils de mesure de fréquentation existants (éco compteurs, plateforme OutdoorVision, données Orange flux visio...),
- > Dresser un bilan de ceux actuellement en place à l'échelle du Parc, installés par le syndicat mixte du Parc mais également par ses partenaires (cartographie, fréquence, relevé des données, diffusion...),
- > Etude bibliographique sur ce sujet et benchmark des stratégies et outils mis en place dans d'autres espaces naturels soumis à une forte fréquentation.

2- Après une rencontre avec les différents acteurs (gestionnaires de sites naturels et acteurs du tourisme), proposer une méthodologie pour

- > optimiser la gestion de la donnée existante à l'échelle du Parc et proposer des actions pour la partager,
- > localiser les sites particulièrement fréquentés et mettre en place une enquête de terrain qualitative sur quelques sites pilotes pour mieux connaître les visiteurs (profils, pratiques, attentes...),
- > Analyse des différents choix de gestion existants (concentration ou diffusion de la fréquentation...) et impacts (physiques, écologiques, économiques...) constatés et à prendre en compte dans une perspective d'avenir.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation : formation supérieure dans les domaines de la géographie, l'environnement, le tourisme, le management du sport (STAPS) ou encore le développement territorial (niveau master 1 ou 2 et équivalent)

Compétences et savoir-faire :

Connaissances dans le secteur du tourisme, de la moyenne montagne, de la gestion d'espaces naturels protégés ;
Compétences en statistiques et éventuellement des méthodes d'enquêtes quantitatives et qualitatives ;
Maîtrise des outils bureautiques ;
Connaissance des outils de cartographie (QGIS) ;
Permis B et voiture personnelle indispensable.

Qualité et aptitudes

Bon relationnel interne (sollicitation de l'équipe) et externe (relations avec les partenaires et les visiteurs), sens du contact ;
Autonomie, responsabilité et prise d'initiative ;
Esprit de synthèse ;
Capacités à s'organiser et à classer l'information recueillie.

INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Rémunération : selon la réglementation en vigueur

Entretiens : semaine du 13 janvier 2025

Basé : Siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Montlosier, 63970 Aydat)

Déplacements : fréquents sur le territoire et occasionnels à l'extérieur.

Stage à pourvoir : 6 mois à partir de mi-mars / avril 2025

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

Marie Fauchon

Chargée de mission Ecotourisme

T 04 73 65 64 31 | M mfauchon@parcdesvolcans.fr

CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 8 janvier 2025

à l'attention du Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en lien sur le site du Parc

(accessible depuis cette page www.parcdesvolcans.fr/emplois-stages),
sinon, par voie postale, au

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Montlosier 63970 Aydat

ou par mail à : mfauchon@parcdesvolcans.fr